

## Chapitre 2. Composition des populations et ménages immigrés

*Des vagues d'immigration successives ont façonné les sociétés des pays de l'OCDE et de l'Union européenne. Leur ampleur et leur composition varient considérablement selon les pays. Les résultats en matière d'intégration dépendent de plusieurs facteurs sociodémographiques, parmi lesquels l'âge, le sexe, la structure familiale, les conditions de vie et la concentration géographique. Outre ces facteurs, qui s'appliquent aussi aux personnes nées dans le pays, on en relève d'autres qui concernent les immigrés en particulier, comme la catégorie d'entrée, la durée du séjour et la région d'origine. Pour appréhender les résultats en matière d'intégration, il est au préalable indispensable de comprendre comment ces facteurs varient d'un pays à un autre et entre immigrés et personnes nées dans le pays.*

*Les raisons qui poussent les individus à émigrer ont une influence particulièrement forte sur leur intégration économique dans le pays d'accueil. La plupart des travailleurs migrants, par exemple, ont un emploi qui les attend à leur arrivée, ce qui n'est en général pas le cas des migrants pour raisons familiales ou humanitaires. Le pays d'origine joue aussi un rôle important, étant donné que la qualité de son système éducatif et le fonctionnement de son marché du travail risquent d'influer sur l'intégration dans le pays d'accueil. Un autre facteur important est la durée du séjour dans le pays d'accueil, l'intégration étant un processus au long cours. Il faut du temps, par exemple, pour apprendre la langue du pays d'accueil, pour comprendre comment fonctionnent le marché du travail et les services publics du pays d'accueil, ainsi que pour établir des contacts.*

*Le présent chapitre commence par examiner la taille des populations immigrées (indicateur 2.1) et leur concentration géographique (indicateur 2.2). Il étudie ensuite leur composition selon l'âge et le sexe (indicateur 2.3), ainsi que les différences en matière de fécondité et de mise en couple selon le pays de naissance (indicateur 2.4). Le chapitre analyse ensuite l'importance relative des ménages immigrés par rapport aux ménages natifs (indicateur 2.5), ainsi que la composition des familles (indicateur 2.6). Pour finir, il étudie les principaux facteurs propres aux immigrés, comme la composition des flux d'immigration selon la catégorie d'entrée (indicateur 2.7), la durée de séjour et la région d'origine des immigrés qui résident dans l'Union européenne (indicateur 2.8).*

## Principaux résultats

- Environ 128 millions d'immigrés vivent dans l'OCDE, soit plus de 10 % de sa population. L'UE compte quant à elle environ 58 millions de résidents nés à l'étranger, soit 11.5 % de sa population. Environ les deux tiers viennent de pays non membres de l'UE.
- Ces dix dernières années, la population immigrée a augmenté de 23 % dans l'OCDE et de 28 % dans l'UE, ce qui correspond à des hausses respectives de 1.5 et de 2.5 points de pourcentage par rapport à la population totale de ces deux zones.
- La Norvège et Malte ont connu ces dix dernières années une multiplication par deux au moins du nombre de leurs résidents nés à l'étranger ; la population née à l'étranger qui vit en Pologne a quadruplé sur la même période même si cela représente toujours une faible part de la population totale.
- Les populations immigrées ne sont pas réparties de façon égale au niveau régional dans les pays. La répartition régionale varie généralement davantage dans les pays où les immigrés représentent une part élevée de la population totale, comme en Australie, en Belgique, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis.
- Les immigrés sont plus concentrés dans les régions de la capitale et les régions urbaines que les personnes nées dans le pays. En Europe, les immigrés non originaires de l'UE ont davantage tendance que leurs pairs originaires de l'UE à se concentrer dans ces zones. L'accroissement de la population immigrée ces dix dernières années a été plus prononcée dans les régions urbaines.
- Dans l'OCDE et l'UE, 80 % environ des personnes nées à l'étranger sont en âge de travailler (15-64 ans), une proportion largement supérieure à celle observée chez les personnes nées dans le pays (64 %). Au Mexique et en Roumanie, en revanche, plus de 40 % de la population immigrée a moins de 15 ans – il s'agit souvent des enfants d'émigrés de retour au pays.
- Le taux de dépendance des immigrés est inférieur à la moitié de celui des personnes nées dans le pays dans la moitié des pays environ. Les écarts sont particulièrement marqués dans les pays de l'Europe du Sud et les pays nordiques. Les États-Unis sont le seul pays où le taux de dépendance est similaire dans les deux groupes.
- Si près de 90 % des personnes nées dans le pays cohabitent avec une personne de même origine, seuls les deux tiers des immigrés le font.
- L'indicateur conjoncturel de fécondité des immigrées atteint presque 1.9 enfant par femme à la fois dans l'OCDE et dans l'UE – soit en moyenne 0.25 et 0.35 enfant de plus par femme que chez les femmes non immigrées nées respectivement dans un pays de l'OCDE et dans un pays de l'UE.
- Dans l'OCDE, 14.5 % des ménages comptent au moins un responsable immigré.
- Les ménages immigrés sont légèrement plus grands que les ménages natifs dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE.
- Les familles constituent un tiers des ménages immigrés dans l'OCDE, contre seulement un quart des ménages natifs). Dans l'UE, toutefois, 38.5 % des ménages immigrés sont composés d'une seule personne, ce qui en fait la forme la plus répandue, en particulier dans les pays d'immigration ancienne.
- En 2016, les pays de l'OCDE ont accueilli 5 millions d'immigrés permanents. Leur nombre était de 2.8 millions dans l'UE. En 2015 comme en 2016, les nouveaux flux d'immigration permanente ont représenté 0.4 % de la population totale dans l'OCDE, et 0.6 % de la population totale dans l'UE.

- Dans la zone OCDE, les arrivées enregistrées ces 12 dernières années relèvent essentiellement des migrations familiales (36 %), de la libre circulation (28 %) et des migrations de travail (14 %). Malgré un afflux récent dans certains pays, les migrants humanitaires ont représenté moins de 10 % de l'ensemble des entrées permanentes dans l'OCDE et dans l'UE sur la même période. Néanmoins, près de 30 % des immigrés installés en Suède depuis 2005 sont entrés pour des raisons humanitaires.
- La circulation intra-UE des travailleurs et des personnes originaires d'autres pays de l'UE est à l'origine de la moitié environ des flux permanents dans l'UE ces 12 dernières années.
- Par rapport aux chiffres moyens de la période 2005-14, les entrées en pourcentage de la population ont triplé en Allemagne et doublé en Autriche en 2015-16. Ces proportions ont aussi beaucoup augmenté au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède. L'immigration permanente dans les pays de l'Europe du Sud, en revanche, a quasiment diminué de moitié.
- Plus des deux tiers des immigrés dans l'OCDE et l'UE vivent dans leur pays d'accueil depuis au moins 10 ans, tandis que 17 % d'entre eux y résident depuis moins de cinq ans.
- Plus de la moitié des personnes nées à l'étranger qui sont établies dans l'UE sont originaires d'autres pays d'Europe – plus de 30 % viennent d'un autre pays de l'UE et 20 % environ de pays hors UE.
- Dans les pays de l'OCDE en dehors de l'Europe, les personnes nées à l'étranger viennent principalement d'Asie ou de pays voisins de leur pays d'accueil. Plus de 50 % de la population immigrée aux États-Unis, par exemple, est née en Amérique latine et dans les Caraïbes. En Australie et au Canada, la moitié environ de la population immigrée est née en Asie.

## 2.1. Taille de la population immigrée

### Définition

La population immigrée désigne les personnes nées en dehors du pays dans lequel elles résident, c'est-à-dire les personnes nées à l'étranger.

### Population étudiée

Population totale, personnes nées à l'étranger et personnes nées dans le pays, tous âges.

L'OCDE compte environ 128 millions d'immigrés, ce qui représente plus de 10 % de sa population. Ces dix dernières années, la population immigrée a augmenté de 23 % dans l'OCDE et de 28 % dans l'UE – hausses respectives de 1.5 et 2.5 points de pourcentage par rapport à la population totale de ces deux zones. Quelque 58 millions de personnes nées à l'étranger résident dans l'UE – soit 11.5 % de sa population. Environ les deux tiers sont originaires de pays non membres de l'UE. Plus d'un tiers des immigrés dans l'OCDE vivent aux États-Unis, où ils représentent presque 14 % de la population. Le Luxembourg est le pays où la part de personnes nées à l'étranger est la plus élevée – plus de 46 % de sa population. En termes numériques, l'Allemagne est le premier pays d'accueil en Europe, avec 22 % de l'ensemble de la population née à l'étranger établie dans l'UE. Viennent ensuite le Royaume-Uni (16 %), la France (14 %) et l'Italie et l'Espagne (10 % environ chacune).

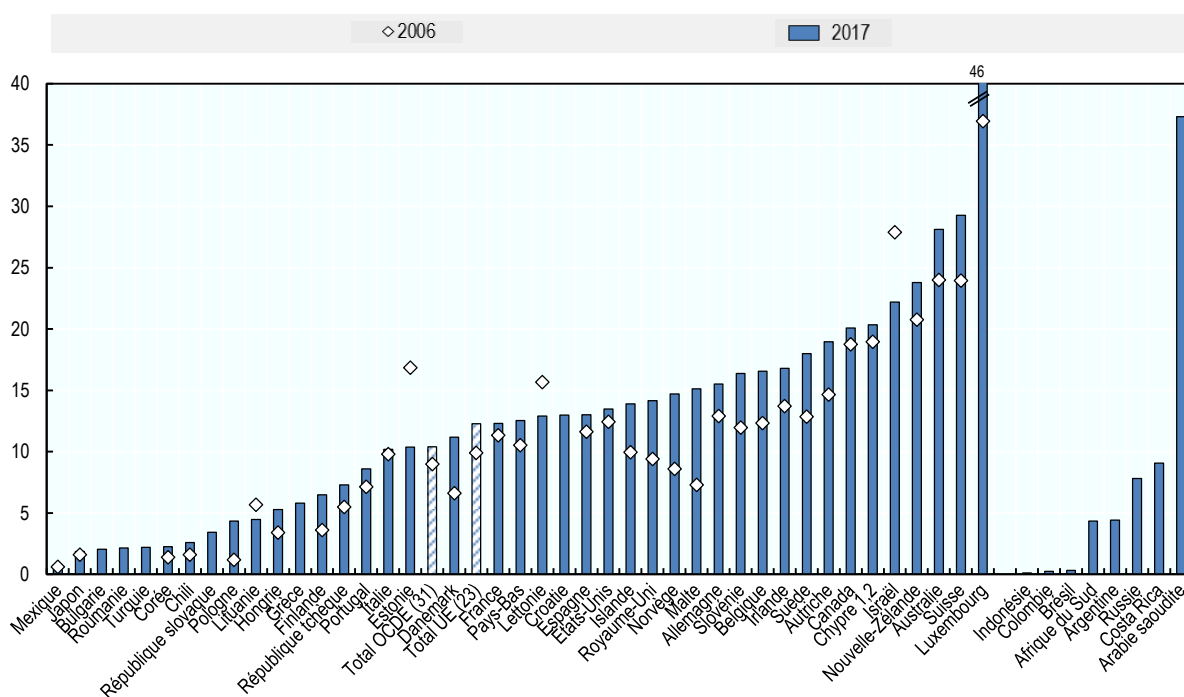
Dans les pays d'installation qui mettent en œuvre depuis longtemps des programmes de gestion de l'immigration à grande échelle – comme l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande –, les immigrés représentent plus d'un cinquième de la population. Les pays de l'OCDE en Asie, en Amérique latine et en Europe centrale comptent, en revanche, pour la plupart, une faible population immigrée. Dans huit pays dans ces régions, moins de 3 % de la population est née à l'étranger.

La part de la population née à l'étranger a augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE ces dix dernières années. Les deux seules exceptions sont Israël et les États baltes, où le vieillissement de la population née à l'étranger n'a pas été compensé par les nouvelles arrivées. Dans le cas d'Israël, son taux de fécondité – l'un des plus élevés de l'OCDE – a aussi joué un rôle dans la diminution de la part des personnes nées à l'étranger dans la population totale. Dans les cinq pays qui accueillent les plus grands effectifs d'immigrés en termes absolus (États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, France et Canada), la population née à l'étranger a augmenté de plus de 10 % sur les dix dernières années – une progression d'au moins 1 point de pourcentage par rapport à la population totale de ces cinq pays. Au Royaume-Uni, la hausse s'est élevée à pas moins de 60 % (5 points de pourcentage).

La libre circulation des personnes au sein de l'UE/AELE est un facteur clé de l'accroissement de la population née à l'étranger, notamment dans le contexte des élargissements de l'UE intervenus dans les années 2000. Un autre facteur a aussi eu son importance, quoique dans une moindre mesure, à savoir les entrées récentes de migrants humanitaires. La Norvège, par exemple, qui est concernée par ces deux facteurs, a vu sa population née à l'étranger doubler ces dix dernières années et a enregistré une hausse de plus de 6 points de pourcentage de la part de la population née à l'étranger dans la population totale. L'augmentation a été encore plus forte à Malte. La Pologne a elle aussi connu un accroissement important de sa population née à l'étranger. Elle a en effet été multipliée par quatre en dix ans, notamment sous l'effet de l'afflux d'immigrés en provenance d'Ukraine ces dernières années. Néanmoins, les personnes nées à l'étranger ne représentent toujours que 4 % de la population polonaise. La tendance est toutefois différente en Espagne et en Italie, où la population née à l'étranger a considérablement augmenté durant les années de forte expansion, au début du siècle. Mais depuis la crise, l'immigration a diminué et on a observé un certain phénomène d'émigration. Par conséquent, la part d'immigrés est à peu près la même qu'il y a 10 ans dans les deux pays.

**Graphique 2.1. Part de la population née à l'étranger**

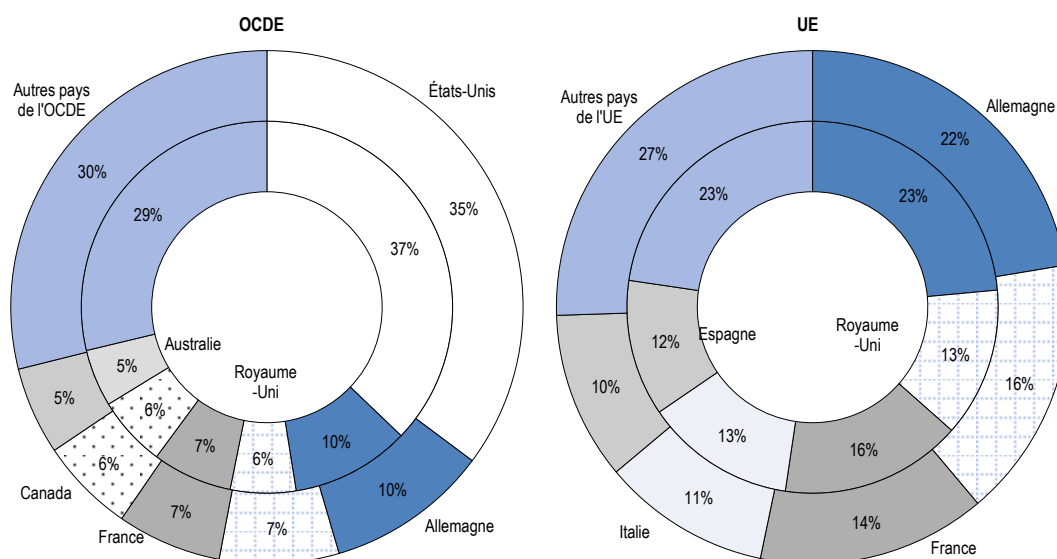
En pourcentage de la population totale, 2006 et 2017



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893181>

**Graphique 2.2. Répartition de la population née à l'étranger, par pays d'accueil**

Population née à l'étranger en pourcentage de la population totale, 2006 (cercle intérieur) et 2017 (cercle extérieur)



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893200>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 2.2. Répartition régionale

### Définition

La concentration des populations immigrées varie d'une région à l'autre. Cette variation est mesurée par l'écart, dans un pays donné, entre la région qui compte la plus grande part d'immigrés dans sa population et celle qui en compte la plus petite part. La définition des régions correspond au niveau 2 de la nomenclature NUTS 2016.

### Population étudiée

Population totale (tous âges). Sauf dans les comparaisons entre 2005 et 2015 où la population âgée de 15 ans et plus est considérée.

Les populations immigrées ne sont pas réparties de façon égale dans les pays au niveau régional. En Australie, en Belgique, au Canada, au Royaume-Uni et aux États-Unis, l'écart entre les régions avec les plus fortes proportions d'immigrés et celles avec les plus faibles est supérieur à 20 points de pourcentage. L'écart le plus important est observé en Belgique, où 42 % de la population dans la région de Bruxelles-Capitale est née à l'étranger, par rapport à seulement 6 % dans la Flandre-Occidentale.

La répartition régionale varie généralement davantage dans les pays où les immigrés représentent une part élevée de la population totale. En effet, dans les dix pays affichant les plus fortes disparités régionales, la part de personnes nées à l'étranger dans la population totale est supérieure à celle de l'OCDE dans son ensemble. La seule exception notable est l'Irlande. Si ce pays compte une grande part d'immigrés dans sa population, leur répartition est plutôt homogène.

Les immigrés sont beaucoup plus concentrés dans les régions des capitales et les régions urbaines que les personnes nées dans le pays. En Europe, ce sont essentiellement les régions des capitales qui enregistrent les plus grandes proportions d'immigrés. Les seuls pays qui font exception sont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Pologne et la Suisse.

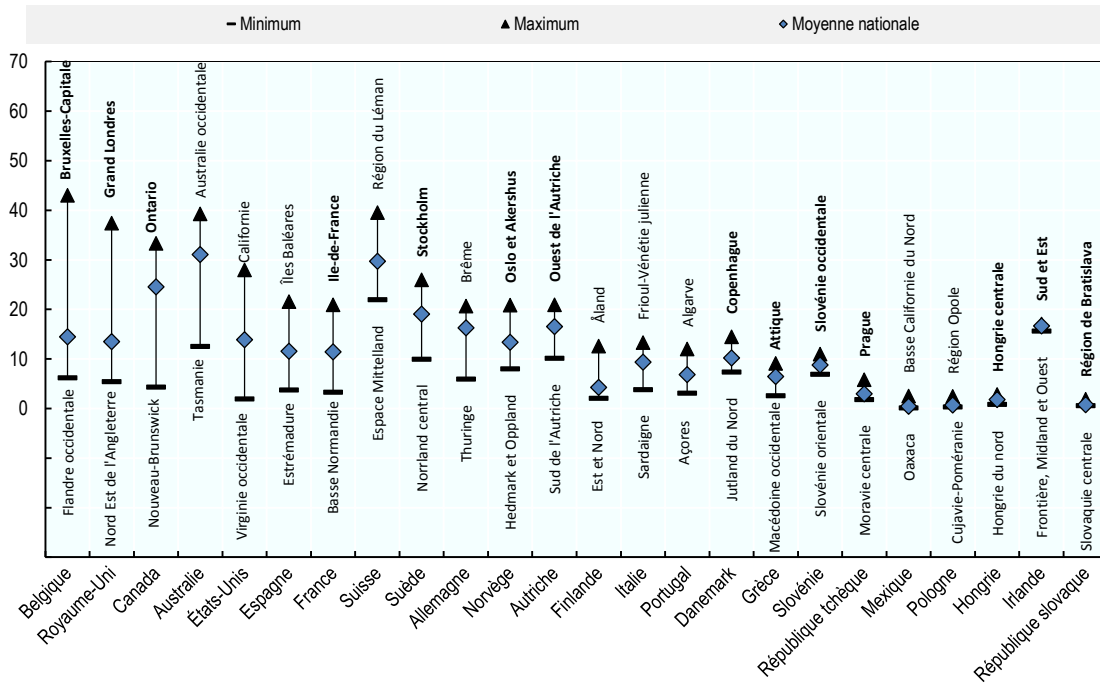
En Europe, les immigrés non originaires de l'UE ont davantage tendance que leurs pairs originaires de l'UE à se concentrer dans certaines zones. En d'autres termes, leur répartition au niveau régional est en général plus inégale, en raison notamment de leur plus forte concentration dans les régions des capitales. Si ces zones comptent les parts les plus élevées de ressortissants non originaires de l'UE dans leur population (partout sauf en Italie, en Espagne, en Pologne et en Suisse), cela est beaucoup moins vrai pour les immigrés nés dans d'autres pays de l'UE. Au Royaume-Uni, par exemple, on observe un écart de 24 points entre le grand Londres et l'Irlande du Nord eu égard à la part d'immigrés non originaires de l'UE, alors que cet écart est inférieur à 10 points pour ce qui concerne les ressortissants de l'UE.

Dans l'OCDE, les régions qui comptent les proportions les plus importantes de diplômés du supérieur parmi les personnes nées dans le pays accueillent habituellement des proportions analogues de diplômés du supérieur parmi les immigrés. Il en découle que les personnes ayant un niveau d'éducation élevé nées à l'étranger vivent en général dans les mêmes régions que leurs pairs nés dans le pays. On n'observe pas la même tendance chez les personnes ayant de faibles niveaux d'éducation. Les régions qui comptent les nombres et les parts les plus élevés d'immigrés diplômés du supérieur se situent en Europe du Nord, en Australie et au Canada.

Dans la plupart des régions de l'OCDE, la part d'immigrés a augmenté ou est restée stable entre 2005 et 2015. Elle a augmenté le plus fortement dans les régions affichant un niveau élevé de développement et comptant d'importants effectifs de personnes nées à l'étranger. Dans la plupart des pays, la hausse a été plus prononcée dans les régions urbaines, particulièrement en Norvège. Au Canada, en France, au Portugal, en Espagne et aux États-Unis, en revanche, la progression de la part des personnes nées à l'étranger a été la plus forte dans les régions rurales et intermédiaires, quoique pas toujours dans de grandes proportions.

### Graphique 2.3. Écart entre les régions comptant la part la plus élevée et la part la plus faible de personnes nées à l'étranger

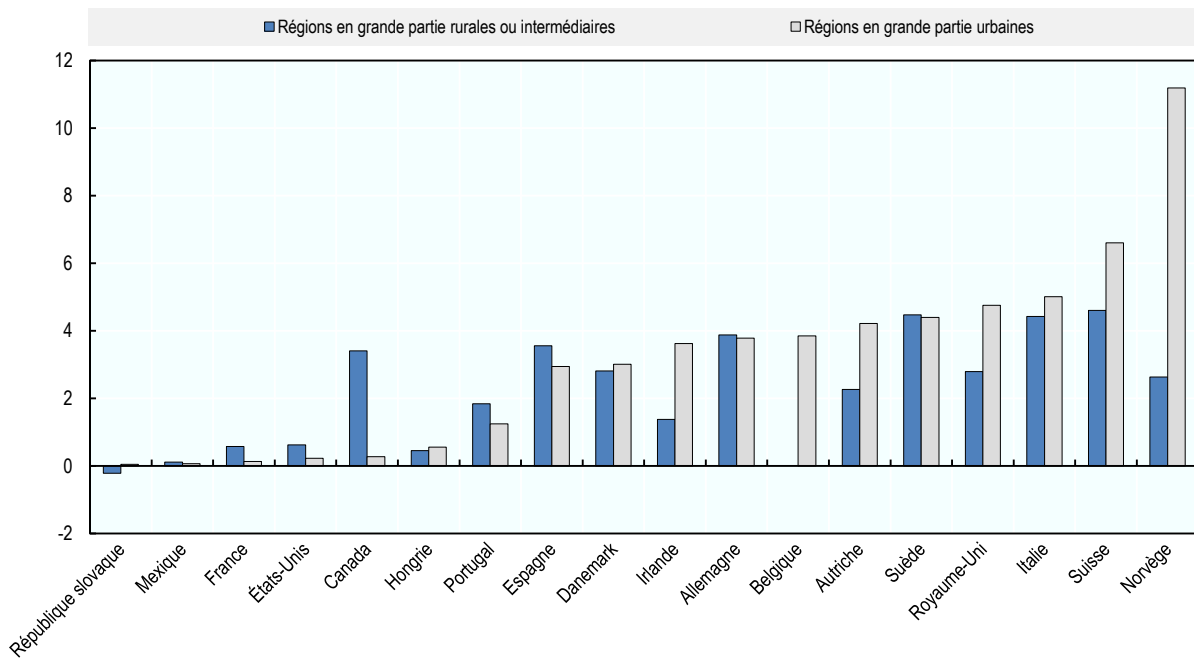
Parts régionales des personnes nées à l'étranger en pourcentage de la population régionale totale, 2014-15



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893219>

### Graphique 2.4. Évolution de la part des immigrés dans les régions essentiellement rurales et urbaines

Évolution en points de pourcentage pour la population âgée de 15 et plus, 2005-2015



StatLink <https://dx.doi.org/10.1787/888933893238>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

### 2.3. Âge

#### Définition

Cette partie examine la composition des populations immigrées selon l'âge. Le taux de dépendance correspond au nombre d'individus d'âge inactif (moins de 15 ans et plus de 64 ans) divisé par le nombre d'individus d'âge actif (15-64 ans).

#### Population étudiée

Population totale (tous âges).

Dans l'OCDE et l'UE, 80 % environ des personnes nées à l'étranger sont en âge de travailler (15-64 ans), soit un taux bien supérieur à celui des personnes nées dans le pays (64 %). Elles sont encore plus nombreuses dans la tranche d'âge très actif (25-54 ans). Dans l'Europe du Sud qui a accueilli un grand nombre de travailleurs migrants avant la crise économique, 90 % des personnes nées à l'étranger sont en âge de travailler.

Environ 6 % des immigrés sont des enfants de moins de 15 ans, contre 19 % des personnes nées dans le pays dans l'OCDE et 17 % dans l'UE. La sous-représentation des enfants immigrés s'explique probablement par le fait que les immigrés sont davantage susceptibles d'avoir des enfants une fois installés. Ces enfants naissent par conséquent dans le pays d'accueil. Les immigrés de moins de 15 ans sont moins nombreux dans les pays de destination de longue date en Europe et dans les pays d'Europe centrale et orientale dont l'immigration a été façonnée par les modifications de frontières.

Dans l'ensemble, les 65 ans et plus sont plus nombreux parmi les personnes nées dans le pays que parmi les immigrés – les proportions dans l'OCDE sont respectivement de 17 % et de 15 %. C'est en effet le cas dans les deux tiers des pays de l'UE et de l'OCDE, et en particulier dans l'UE considérée à part. Les pays d'immigration de longue date en Europe et les pays d'Europe centrale et orientale comptent une part plus élevée de personnes âgées nées à l'étranger que les autres pays de l'OCDE et de l'UE. En France et en Allemagne, par exemple, plus de 20 % des immigrés ont 65 ans ou plus. Cette proportion est encore plus élevée dans de nombreux pays baltes et pays d'Europe centrale, comme la Pologne et l'Estonie, où plus de 40 % de la population née à l'étranger a plus de 65 ans.

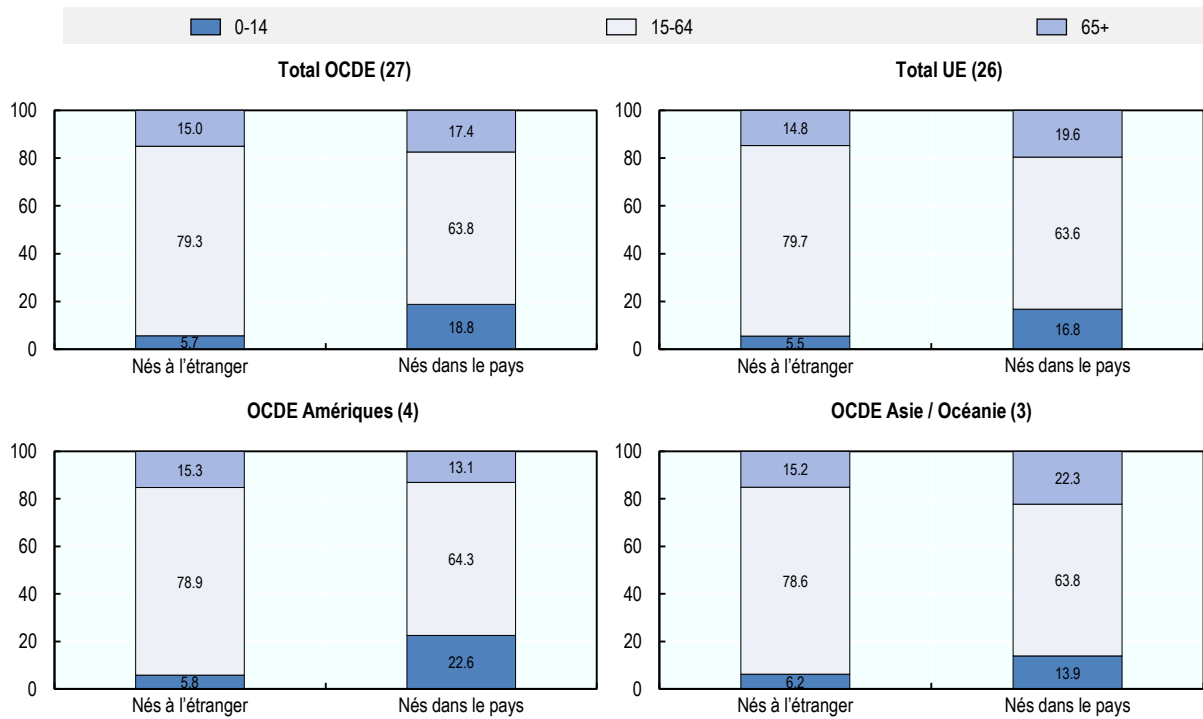
Dans certains nouveaux pays de destination, l'immigration récente inclut une part relativement importante d'enfants. Au Mexique et en Roumanie, par exemple, plus de 40 % de la population immigrée a moins de 15 ans – il s'agit souvent des enfants d'émigrés de retour dans leur pays. Dans le sillage de la crise économique de 2008, de nombreux émigrés ont en effet choisi de rentrer dans leur pays d'origine, emmenant avec eux leurs enfants nés dans le pays d'accueil où ils s'étaient installés.

Le taux de dépendance des immigrés est inférieur à celui des personnes nées dans le pays, même lorsque l'on inclut leurs enfants nés dans le pays. Dans environ la moitié des pays, le taux de dépendance des immigrés est inférieur à la moitié de celui des personnes nées dans le pays. Les écarts sont particulièrement marqués dans les pays de l'Europe du Sud qui ont connu une forte immigration de travail avant la crise économique. Ils sont également élevés dans les pays nordiques, comme la Finlande et le Danemark. Le taux de dépendance des immigrés est largement supérieur à celui des personnes nées dans le pays uniquement dans un petit nombre de pays comptant une forte population immigrée âgée, comme dans les pays baltes. Les États-Unis sont le seul pays où le taux de dépendance est le même pour les deux groupes. Si le taux de dépendance des personnes âgées est plus élevé chez les personnes nées dans le pays, le taux de dépendance des jeunes est supérieur chez les personnes nées à l'étranger.



### Graphique 2.5. Composition par âge

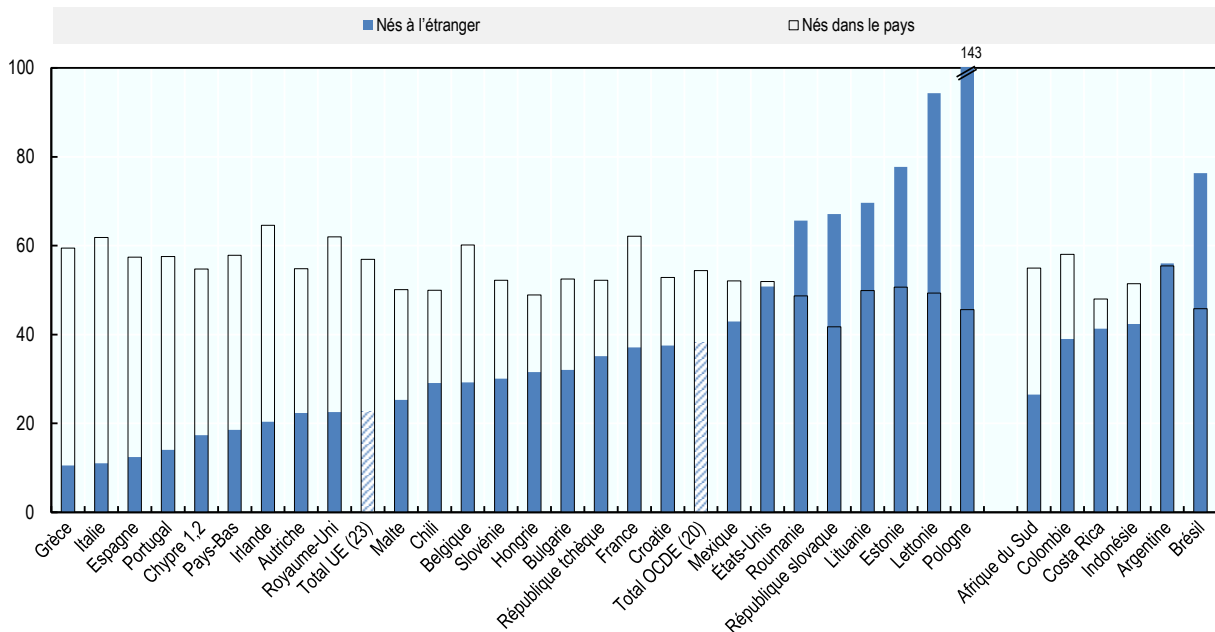
Tranches d'âge en pourcentage de la population totale, 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893257>

### Graphique 2.6. Taux de dépendance

Ratio, en pourcentage, 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893276>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 2.4. Fécondité et endogamie des couples

### Définition

Le taux de couples endogames est la part d'individus qui cohabitent avec une personne originaire de la même région. Une région d'origine est une zone géographique regroupant plusieurs pays de naissance ou, dans le cas des individus nés dans le pays, le pays de naissance de leurs parents. Une personne née dans un groupe de pays donné qui vit avec un partenaire dont au moins l'un des parents est né dans le même groupe de pays est considérée endogame.

L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est le nombre de naissances par femme. Il correspond au nombre d'enfants que chaque femme pourrait mettre au monde si elle vivait jusqu'à la fin de sa période de fécondité et si elle donnait naissance au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité par âge observés dans l'année considérée. L'ICF est estimé d'après le nombre d'enfants de moins de cinq ans déclarés par les répondants dans le cadre d'enquêtes menées auprès des ménages, lequel est ensuite confronté à l'indicateur officiel tiré des registres de naissance. L'ICF présenté ici peut inclure des enfants de moins de cinq ans nés à l'étranger. Il pourrait par conséquent ne pas correspondre pleinement aux données administratives.

### Population étudiée

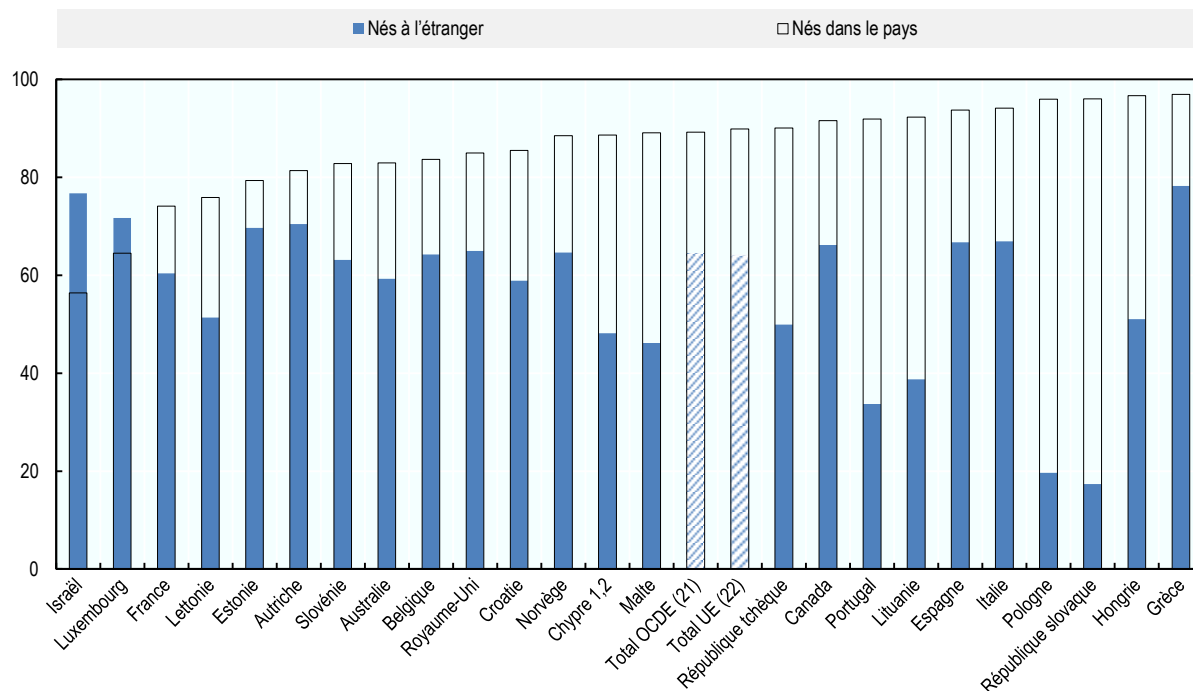
Pour les couples endogames : toutes les personnes de plus de 15 ans qui déclarent cohabiter. Pour le taux de fécondité : toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans (âges de procréation).

Dans l'UE et l'OCDE, la plupart des couples – qu'ils soient immigrés ou non – sont endogames. Près de 90 % des personnes nées dans le pays cohabitent avec une personne de la même origine. Cette part est de deux tiers parmi les immigrés. Dans les pays d'Europe du Sud, où beaucoup d'immigrés sont arrivés récemment, ainsi que dans les pays d'Europe centrale, où la population née à l'étranger est relativement petite et âgée, la probabilité est très forte que les personnes nées dans le pays vivent avec une autre personne de la même origine. En revanche, avec un taux d'endogamie inférieur à 80 %, les couples formés de personnes nées dans le pays sont plus diversifiés dans les pays dans lesquels de nombreux enfants sont des descendants d'immigrés nés dans le pays, comme en Lettonie, en Estonie, ainsi que dans les pays d'immigration de longue date, notamment en France, en Israël et au Luxembourg. Dans ces deux derniers pays, les immigrés sont en réalité plus endogames que les personnes nées dans le pays. La Grèce, l'Italie, l'Espagne et, dans une moindre mesure, le Canada, sont les pays qui enregistrent les taux d'endogamie les plus élevés à la fois parmi les populations nées dans le pays et parmi les populations nées à l'étranger.

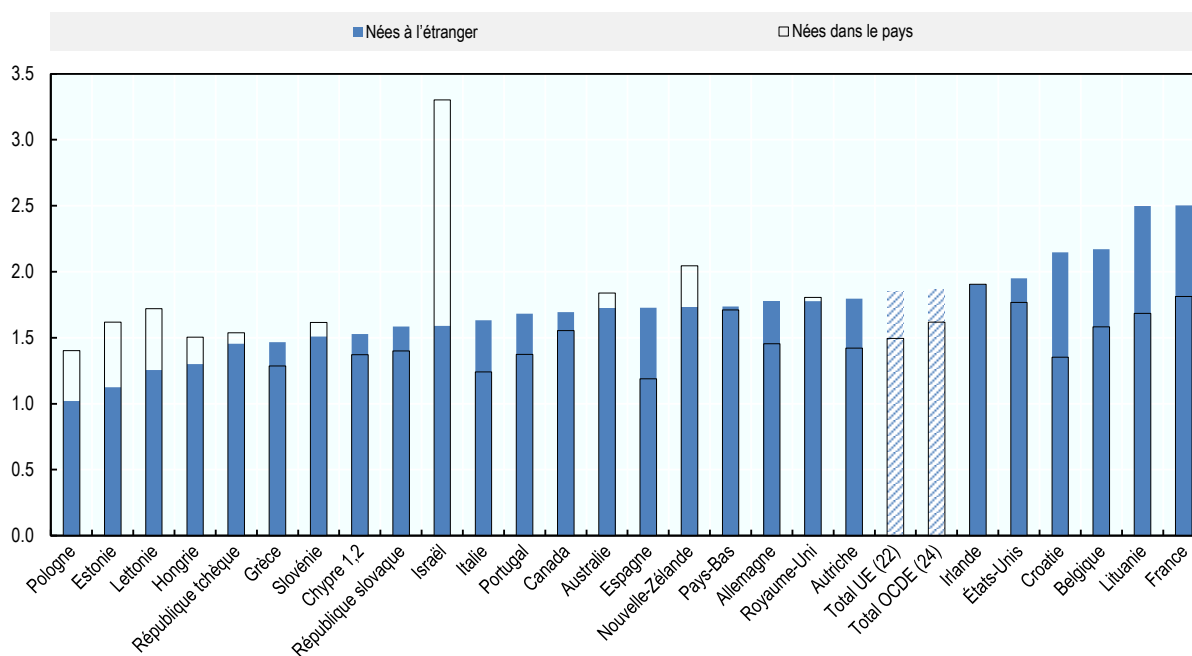
L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) des femmes immigrées atteint presque 1.9 enfant par femme dans l'OCDE comme l'UE – respectivement 0.25 et 0.35 enfant de plus en moyenne que chez les femmes nées dans le pays dans ces mêmes régions. Dans trois pays sur cinq, les femmes nées à l'étranger ont plus d'enfants en moyenne que les femmes nées dans le pays. Leur ICF estimé est le plus élevé en Belgique, en France et en Lituanie (au moins 2.2 enfants par femme), soit 0.6 enfant de plus que chez les femmes nées dans le pays. L'écart est également important dans un certain nombre de pays où la fécondité des femmes nées dans le pays est très faible, comme en Espagne et en Croatie. L'ICF est en revanche très comparable entre les deux groupes en Irlande, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas. En outre, les femmes nées dans le pays ont même plus d'enfants dans certaines régions de l'Europe centrale et du Sud et dans les pays océaniques de l'OCDE. En Israël, elles ont deux fois plus d'enfants que les femmes nées à l'étranger.

**Graphique 2.7. Taux de couples endogames**

En pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, 2016

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893295>**Graphique 2.8. Indicateur conjoncturel de fécondité**

Nombre de naissances par femme, 15-49 ans, 2012-16

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893314>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 2.5. Ménages immigrés

### Définition

Un ménage immigré est défini comme un groupe de personnes qui partagent habituellement le même logement et dans lequel – définition souple – au moins l’un des responsables du ménage est immigré ou – définition stricte – tous les responsables du ménage sont immigrés. Deux personnes maximum peuvent être responsables dans le ménage, mais les définitions peuvent varier d’un pays à l’autre. La définition la plus stricte s’applique dans cette publication, sauf mention contraire. La taille moyenne des ménages inclut tous les occupants du logement et est calculée pour les ménages entièrement immigrés et entièrement natifs. Cet indicateur exclut par conséquent les ménages mixtes. Aucune donnée n’est disponible sur les ménages immigrés au Japon et en Turquie.

### Population étudiée

Ménages comptant au moins un responsable de plus de 15 ans.

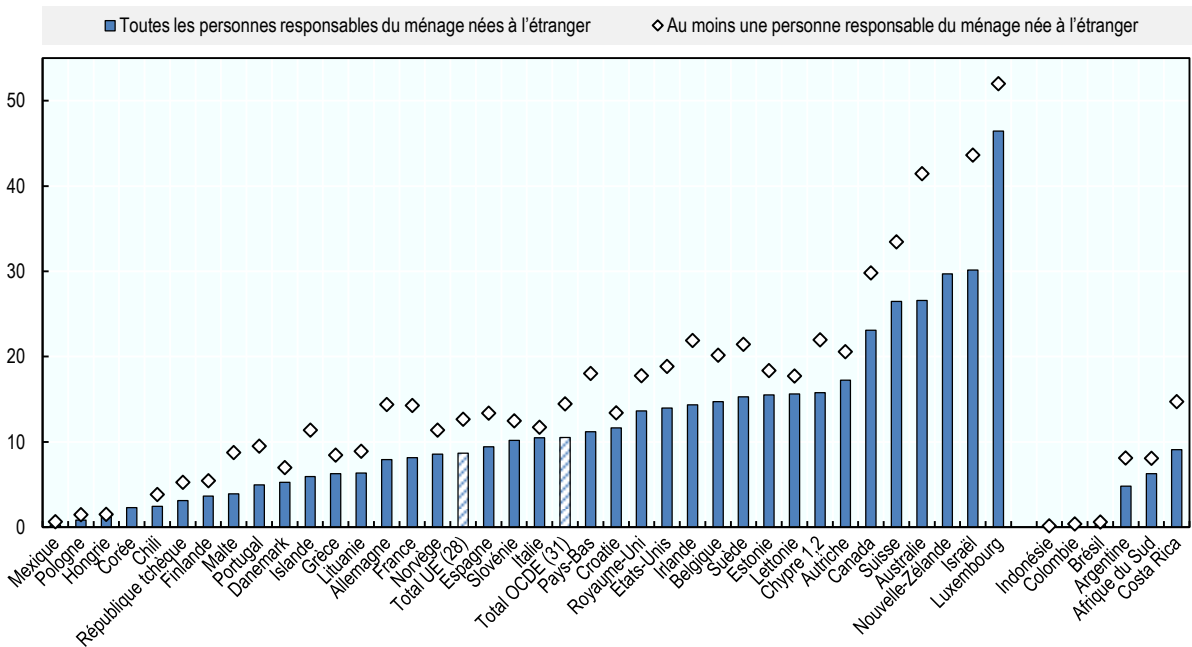
Dans l’OCDE, 14.5 % des ménages comptent au moins un responsable immigré. Dans les trois quarts d’entre eux (soit 10.5 % du total), les deux responsables sont immigrés. La part de ménages immigrés dans l’UE est légèrement inférieure : 13 % comptent au moins un responsable immigré, et 9 % deux responsables immigrés. Dans ce dernier groupe, deux tiers sont composés de personnes nées en dehors de l’UE, et un tiers de personnes nées dans l’UE. Les ménages comptant un responsable né dans un autre pays de l’UE et un responsable né en dehors de l’UE sont très peu nombreux. En Australie, en Israël et en Nouvelle-Zélande, jusqu’à 40 % des ménages comptent au moins un responsable immigré. Le Luxembourg et la Suisse – deux pays d’immigration de longue date qui accueillent de nombreux ressortissants de l’UE – affichent le taux le plus élevé de ménages immigrés en Europe (essentiellement originaires de pays de l’UE). Un ménage sur deux au Luxembourg et un sur trois en Suisse compte au moins un responsable immigré. Quant à l’Autriche, l’Irlande et la Suède, le rapport est d’un sur cinq. L’Estonie et la Lettonie, aussi, affichent un taux élevé de ménages immigrés, notamment de ménages dont tous les responsables sont immigrés. Ce taux est en revanche inférieur à 5 % dans la plupart des pays d’Europe centrale (par exemple la Pologne, la Hongrie et la République tchèque), dans les pays OCDE d’Amérique latine, comme le Mexique et le Chili, et en Corée.

Les ménages mixtes – c’est-à-dire avec un responsable né à l’étranger et un responsable né dans le pays – représentent 4 % des ménages dans l’OCDE et dans l’UE. Dans l’UE, pour la moitié d’entre eux, le responsable immigré est né dans un pays tiers. Les ménages mixtes sont plus répandus dans les pays d’installation, en particulier l’Australie et Israël, où un ménage sur sept environ est mixte. Ce chiffre est supérieur à 6 % en Irlande, en Suède et dans les pays européens d’immigration de longue date comme l’Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse. Quant aux États-Unis, 5 % des ménages sont mixtes. Cette part est, toutefois, particulièrement faible dans les nouveaux pays de destination comme le Mexique, le Chili et la Pologne, ainsi qu’au Danemark.

Les ménages immigrés sont légèrement plus grands que les ménages natifs dans la plupart des pays de l’OCDE et de l’UE. Ils se composent en moyenne dans l’OCDE de 2.7 personnes, contre 2.4 pour les ménages natifs. Dans l’UE, l’écart est moindre, avec 2.4 personnes dans les ménages immigrés et 2.3 dans les ménages natifs (notamment en raison de la part importante de ménages immigrés composés d’une seule personne, voir l’indicateur 2.6). Les ménages immigrés sont plus grands en Grèce, au Luxembourg, au Canada et aux États-Unis, avec pas moins de 0.5 personne en plus. Toutefois, les ménages natifs sont plus grands dans deux pays sur cinq, par exemple en Israël, dans les pays OCDE d’Amérique latine et dans la plupart des pays de l’Europe centrale et orientale. Étant donné que la taille d’un ménage est largement déterminée par la présence d’enfants en son sein, les ménages immigrés ont tendance à être comparativement de plus petite taille dans les pays où les personnes nées à l’étranger sont plus âgées, par exemple en Pologne et dans les pays baltes.

**Graphique 2.9. Ménages comptant un ou plusieurs responsables immigrés**

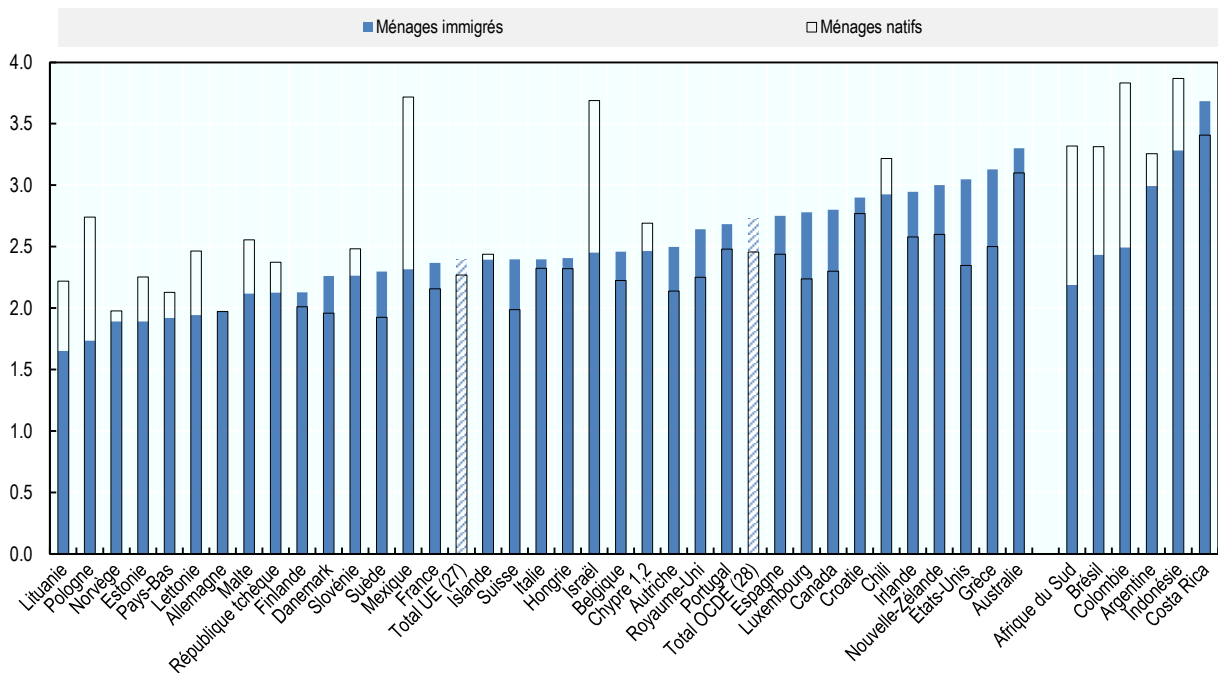
Pourcentages de ménages, 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893333>

**Graphique 2.10. Taille des ménages**

Nombre moyen de personnes dans les ménages immigrés et les ménages natifs, 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893352>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 2.6. Composition des ménages

### Définition

Cet indicateur repose sur quatre types de ménages en fonction de la présence ou non d'enfants âgés de moins de 18 ans et de la présence d'un ou plusieurs adultes. Les ménages sont par conséquent classés en quatre grandes catégories : ménages composés d'une seule personne – un adulte, aucun enfant ; ménages composés d'adultes sans enfant – vivant en couple ou non ; ménages monoparentaux avec au moins un enfant (appelés « familles monoparentales ») ; et ménages composés de deux adultes ou plus avec au moins un enfant (appelés « familles » pour simplifier).

### Population étudiée

Ménages composés d'au moins une personne responsable âgée de plus de 15 ans.

La famille est la forme la plus courante des ménages immigrés dans l'OCDE. Un tiers des ménages immigrés (32.5 %) forment en effet une famille, contre seulement un quart des ménages natifs. La part des ménages composés d'une seule personne s'élève à 31 %, celle des ménages composés d'adultes sans enfant à 30.5 % et celle des familles monoparentales à 6 %. Dans l'UE, toutefois, les ménages composés d'une seule personne représentent 38.5 % des ménages immigrés, ce qui en fait la forme la plus courante. Viennent ensuite les familles (29 %), les adultes sans enfant (27 %) et les familles monoparentales (6 %). Dans l'ensemble, les enfants sont présents dans 38 % des ménages immigrés à l'échelle de l'OCDE, par rapport à 30 % des ménages natifs. Dans les pays d'immigration essentiellement récente, comme le Chili, la Grèce et l'Irlande, au moins la moitié des ménages immigrés comptent des enfants. Cette proportion baisse à seulement 10 %, toutefois, dans les pays affichant une part élevée d'immigrés âgés, comme les pays baltes, la Pologne et la République slovaque. Dans quasiment les trois quarts des pays, les ménages avec enfants sont plus fréquents chez les immigrés que chez les natifs. L'écart est particulièrement grand – au moins 14 points de pourcentage – aux États-Unis, dans les pays de l'Europe du Sud et dans les pays européens comme le Luxembourg et l'Irlande, qui ont récemment attiré des immigrés diplômés du supérieur originaires d'autres pays de l'UE.

Les immigrés sont moins susceptibles de vivre dans des ménages comptant de multiples adultes sans enfant que les personnes nées dans le pays. Par ce mode de vie on entend les couples sans enfant, les parents vivant avec leurs enfants adultes et les colocations. Environ 40 % des ménages natifs sont composés d'adultes sans enfant dans l'OCDE et l'UE, ce mode de vie étant moins répandu chez les ménages immigrés, avec respectivement 9 et 13 points de pourcentage de moins. Dans les pays de l'Europe du Sud, de nombreux ménages sont composés de couples âgés, tandis qu'un nombre important de jeunes adultes vivent plus longtemps chez leurs parents. Par conséquent, le nombre de ménages composés de multiples adultes est beaucoup plus élevé chez les natifs que chez les immigrés. L'inverse est vrai, toutefois, dans certains pays où la population immigrée est relativement âgée, comme en Israël, en Estonie et en Lettonie.

Les ménages composés d'une seule personne sont plus fréquents chez les immigrés dans 3 pays sur 5, notamment en Europe. Ils représentent plus de 40 % des ménages immigrés dans les pays de destination de longue date comptant de nombreux résidents étrangers ayant de faibles niveaux d'éducation (par exemple en France, en Allemagne et aux Pays-Bas), dans les pays ayant une population née à l'étranger vieillissante (comme dans les pays baltes et en Pologne), mais aussi en Italie et en Norvège. Cette part est supérieure d'au moins 8 points de pourcentage à celle observée chez les personnes nées dans le pays. Les personnes nées à l'étranger sont également plus susceptibles que les personnes nées dans le pays de vivre seules en Israël et dans les pays OCDE d'Amérique latine, pays où la part de ménages composés d'une seule personne parmi les personnes nées dans le pays est la plus faible. En Suisse, en Australie, au Canada et aux États-Unis, en revanche, les personnes nées dans le pays sont davantage susceptibles de vivre seules que les immigrés. Enfin, dans l'OCDE comme dans l'UE, le modèle de la famille monoparentale est légèrement plus répandu chez les personnes nées à l'étranger que chez les personnes nées dans le pays.

**Tableau 2.1. Composition des ménages**

Pourcentages (à gauche) et écarts en points de pourcentage (à droite), 2016

	Ménages immigrés				Différence (+/-) avec les ménages natifs + : % plus élevé pour les immigrés - : % moins élevé pour les immigrés			
	Ménages sans enfant		Ménages avec enfant(s)		Ménages sans enfant		Ménages avec enfant(s)	
	Personne vivant seule	Plus d'un adulte sans enfant	Adulte seul avec enfant(s)	Plus d'un adulte avec enfant(s)	Personne vivant seule	Plus d'un adulte sans enfant	Adulte seul avec enfant(s)	Plus d'un adulte avec enfant(s)
	Total=100				Différence en points de pourcentage			
Allemagne	50.7	22.1	5.9	21.3	+7.9	-12.2	+1.5	+2.8
Australie	26.8	24.3	13.4	35.5	-4.9	-0.7	-0.4	+6.0
Autriche	36.9	28.1	3.8	31.2	-1.8	-12.8	+1.7	+12.8
Belgique	40.6	27.1	5.8	26.5	+5.2	-14.9	+2.9	+6.8
Canada	36.8	30	6.6	26.6	-3.8	-4.3	+0.1	+8.0
Chili	21.6	29.3	7.9	41.2	+8.0	-9.7	+2.4	-0.8
Chypre <sup>1,2</sup>	26.1	38.8	5.4	29.7	+4.8	-9.3	+3.3	+1.2
Croatie	21.7	48.8	1.4	28.1	-3.8	+2.7	+0.5	+0.6
Danemark	43.6	22.0	8.5	25.8	-2.2	-9.5	+4.7	+7.0
Espagne	23.2	34	5.2	37.6	-3.8	-12.9	+3.2	+13.4
Estonie	46.1	42.4	1.0	10.5	+8.3	+8.4	-2.4	-14.3
États-Unis	21.7	35.0	5.1	38.2	-9.1	-6.2	-0.3	+15.6
Finlande	44.4	23.3	5.6	26.7	+2.4	-13.9	+2.5	+9.0
France	42.6	26.4	6.8	24.3	+5.3	-10.4	+2.9	+2.1
Grèce	18.9	31.0	1.8	48.2	-7.9	-18.3	+0.8	+25.3
Hongrie	32.0	33.2	3.9	30.9	-2.1	-9.2	+1.3	+10.0
Irlande	18.2	27.5	9.3	45.0	-8.8	-12.0	+4.4	+16.4
Islande	39.4	18.4	9.1	33.2	+8.4	-18.4	+3.3	+6.7
Israël	33.2	44.4	0.5	21.9	+18.0	+15.6	-2.2	-31.4
Italie	40.5	23.4	4.1	32.0	+8.6	-20.8	+1.9	+10.3
Lettonie	42.6	45.0	2.2	10.2	+13.3	+5.1	-1.7	-16.6
Lituanie	60.2	29.2	2.7	7.9	+22.0	-7.0	-1.0	-14.0
Luxembourg	24.1	34.8	2.8	38.3	-10.0	-9.5	+0.4	+19.2
Malte	39.6	34.2	6.1	20.1	+14.4	-12.6	+3.5	-5.4
Mexique	42.4	26.7	5.4	25.4	+32.9	-5.0	+0.7	-28.5
Norvège	57.7	16.4	9.6	16.3	+12.4	-15.4	+4.4	-1.5
Pays-Bas	53.5	20.4	7.2	18.8	+14.8	-18.7	+4.5	-0.5
Pologne	60.8	32.2	0.4	6.6	+34.5	-11.2	-0.9	-22.4
Portugal	25.5	31.9	9.7	33.0	+2.8	-17.6	+7.0	+7.7
République slovaque	67.0	22.0	0.0	11.0	+44.8	-23.8	-1.6	-19.4
République tchèque	39.1	34.7	2.1	24.0	+10.5	-9.5	-0.7	-0.3
Royaume-Uni	30.3	29.3	5.9	34.5	-0.8	-13.9	+0.8	+13.9
Slovénie	36.7	39.5	0.6	23.1	+6.2	-1.0	-2.1	-3.1
Suède	40.8	25.5	8.6	25.0	-4.9	-8.0	+4.8	+8.1
Suisse	36.7	31.3	3.2	28.8	-5.4	-8.9	+1.0	+13.4
<b>Total OCDE (31)</b>	<b>31.2</b>	<b>30.5</b>	<b>5.8</b>	<b>32.5</b>	<b>+0.4</b>	<b>-8.8</b>	<b>+1.4</b>	<b>+7.0</b>
<b>Total UE (27)</b>	<b>38.5</b>	<b>27.1</b>	<b>5.6</b>	<b>28.8</b>	<b>+4.3</b>	<b>-13.6</b>	<b>+2.4</b>	<b>+6.8</b>
Afrique du Sud	43.3	30.5	4.6	21.6	+17.1	+8.7	-4.3	-21.4
Argentine	25.6	33.1	6.0	35.4	+7.7	+0.4	+0.3	-8.5
Brésil	34.8	44.1	2.8	18.3	+22.9	+10.0	-2.8	-30.0
Colombie	38.6	32.8	6.2	22.4	+27.2	+10.0	-1.8	-35.4
Costa Rica	14.5	23.4	8.4	53.7	+2.8	-9.7	+1.7	+5.1
Indonésie	29.7	24.0	5.8	40.5	+22.2	+1.5	+2.4	-26.1

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893447>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 2.7. Entrées d'immigrés par catégorie

### Définition

L'OCDE recueille des données selon la catégorie des permis de résidence dans la plupart des pays de l'UE et de l'OCDE. Ces données administratives sont standardisées par l'OCDE pour 24 pays. Cette section examine : i) les flux d'immigration permanente en pourcentage de la population totale ; ii) la composition des flux d'immigration permanente selon le motif légal d'entrée.

### Population étudiée

Les immigrés permanents sont des ressortissants étrangers de tout âge ayant reçu une année donnée un permis de résidence qui, dans des circonstances normales, leur donne le droit de séjourner de façon permanente dans le pays d'accueil. Il peut s'agir notamment d'étrangers ayant obtenu un permis de résidence permanente à leur arrivée, de personnes titulaires d'un permis initial de résidence temporaire qui est régulièrement et indéfiniment renouvelé ou transformé en résidence permanente, et des personnes se déplaçant au titre de la libre circulation (séjours de courte durée non compris). Il peut également s'agir des immigrés temporaires devenus permanents à la suite d'un changement de statut, par exemple les étudiants qui obtiennent un emploi à l'issue de leurs études.

En 2016, les pays de l'OCDE ont accueilli, 5 millions d'immigrés permanents. Ce nombre était de 2.8 millions dans les 15 pays de l'UE considérés. En 2015 comme en 2016, les nouveaux flux d'immigration permanente ont représenté 0.4 % de la population totale de l'OCDE et 0.6 % de celle de l'UE. Ils ont représenté moins de 0.5 % de la population dans les pays asiatiques de l'OCDE, dans l'Europe du Sud, en France et aux États-Unis, et moins d'un millième au Mexique et au Japon. En Australie et au Canada, les entrées permanentes ont représenté entre 0.8 et 1 % de la population totale ces deux mêmes années. La part des nouveaux résidents permanents en Nouvelle-Zélande était encore plus élevée. Au sein de l'UE, dans les pays qui accueillent un grand nombre d'immigrés originaires d'autres pays de l'UE et ceux ayant connu un afflux récent de réfugiés, les entrées ont représenté plus d'1 % de la population. Ces pays sont, entre autres, l'Autriche, l'Allemagne et les pays nordiques (à l'exception de la Finlande). Les nouveaux résidents étrangers permanents représentent 1.5 % de la population en Suisse et plus de 3 % de la population au Luxembourg, deux pays qui attirent un nombre considérable de travailleurs migrants intra-UE. En fait, la libre circulation des travailleurs et des personnes au sein de l'UE est à l'origine de quasiment la moitié des flux permanents dans l'UE au cours des 12 dernières années. Cette part est deux fois plus élevée que celle des flux relevant des migrations familiales et trois fois plus élevée que celle de l'immigration de travail en provenance de pays non membres de l'UE. La libre circulation explique l'essentiel des arrivées dans 3 pays européens sur 5 et les trois quarts des arrivées permanentes au Luxembourg, en Irlande et en Suisse.

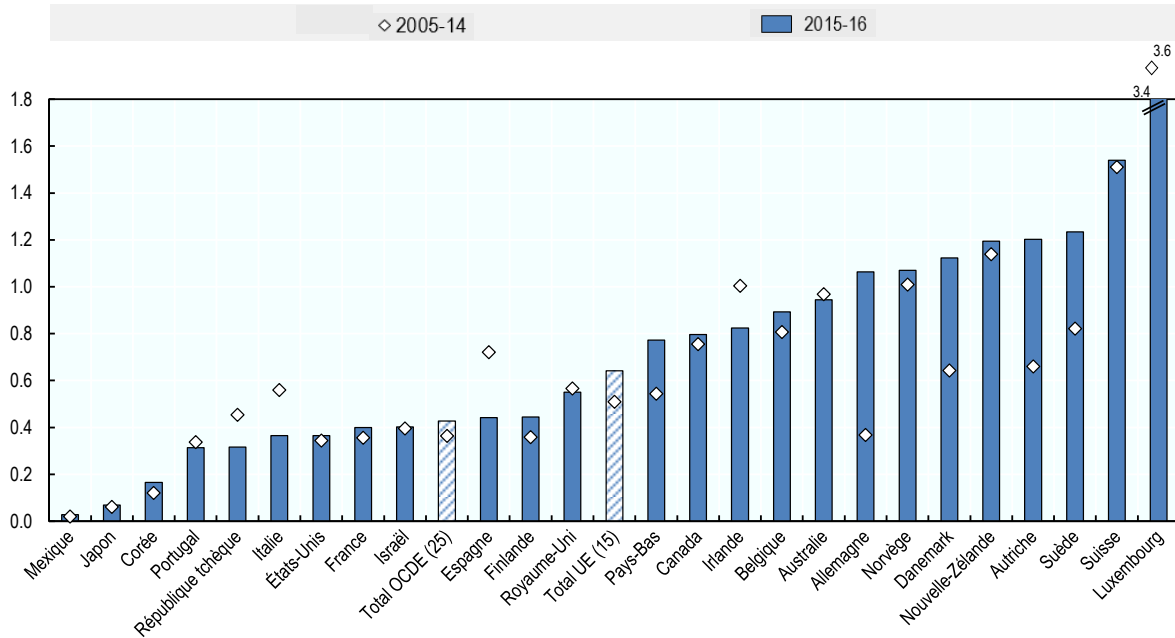
Dans l'OCDE dans son ensemble, les flux d'entrée des 12 dernières années ont été dominés par les migrations familiales (36 %), la libre circulation (28 %) et les migrations de travail, lesquelles représentent 14 % des flux, ou 21 % si l'on inclut les familles accompagnatrices. Les migrations familiales sont à l'origine des deux tiers de l'immigration aux États-Unis, en Corée (60 %) et en France (43 %). Les migrations de travail, si l'on inclut les membres de la famille accompagnante, représentent un tiers des entrées permanentes au Japon et la moitié dans les pays d'installation qui mettent en œuvre de vastes programmes maîtrisés pour les migrations de travail. Malgré un afflux récent dans certains pays, les migrants humanitaires ont représenté moins de 10 % de l'immigration permanente dans l'OCDE et l'UE ces 12 dernières années. Néanmoins, leur part s'élève depuis 2015 à plus de 13 % des flux en Allemagne, en Autriche, au Canada, aux États-Unis et dans les pays nordiques. Près de 30 % des immigrés qui se sont installés en Suède depuis 2005 jouissent d'une protection internationale.

Si on les compare aux chiffres moyens de la période 2005-14, les entrées en pourcentage de la population ont triplé en Allemagne et doublé en Autriche en 2015-16. Leur nombre a également beaucoup augmenté au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède. L'immigration permanente dans les pays de l'Europe du Sud, en revanche, a été quasiment divisée par deux. Elle est également beaucoup moins élevée en Irlande que sur la période 2005-15. Elle est restée à peu près constante en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni.



### Graphique 2.11. Entrées d'immigrés permanents

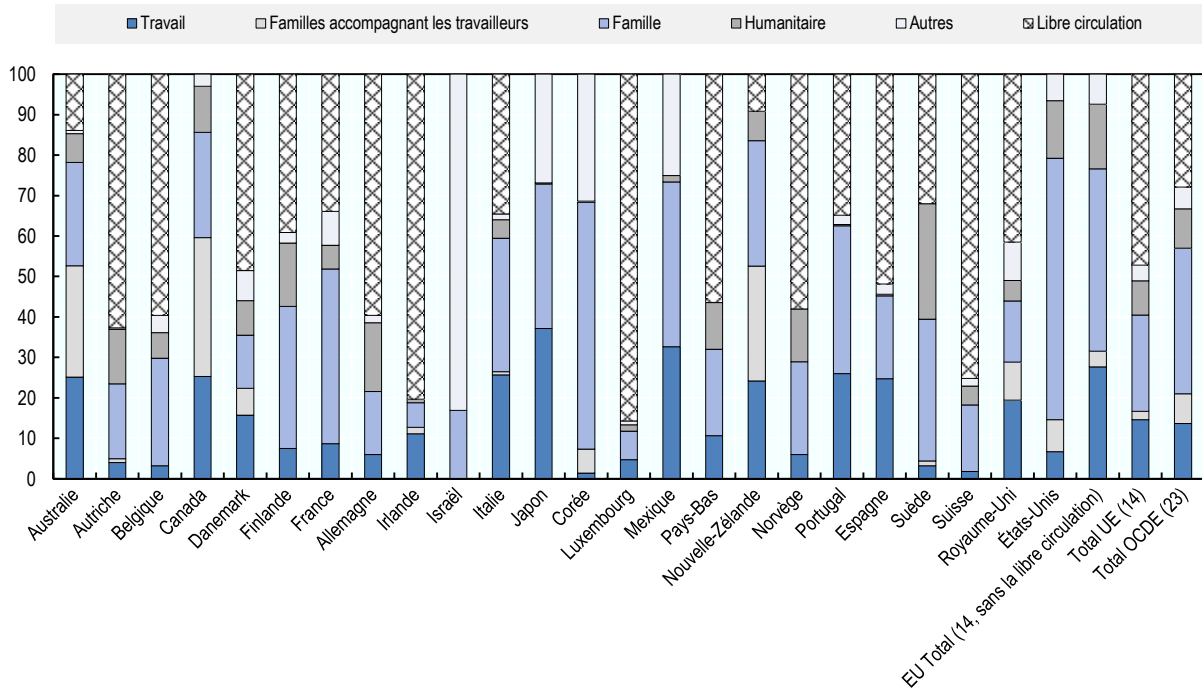
Pourcentages de la population en 2005-14 et 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893371>

### Graphique 2.12. Catégories d'entrée

Pourcentages, 2005-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893390>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 2.8. Durée du séjour et régions d'origine

### Définition

La durée du séjour fait référence au temps écoulé depuis l'année d'arrivée d'un immigré. La région d'origine fait référence à cinq grandes régions d'origine, à savoir l'Asie, l'Afrique, l'Europe (Turquie comprise), l'Amérique latine et les Caraïbes, et Canada-États-Unis-Océanie. Sont considérés comme des immigrés de longue durée ou installés les individus nés à l'étranger qui résident dans leur pays d'accueil depuis 10 ans ou plus, et comme immigrés récents ceux qui y résident depuis moins de cinq ans.

### Population étudiée

Immigrés âgés de 15 à 64 ans, à l'exception de ceux dont le pays d'origine n'est pas indiqué.

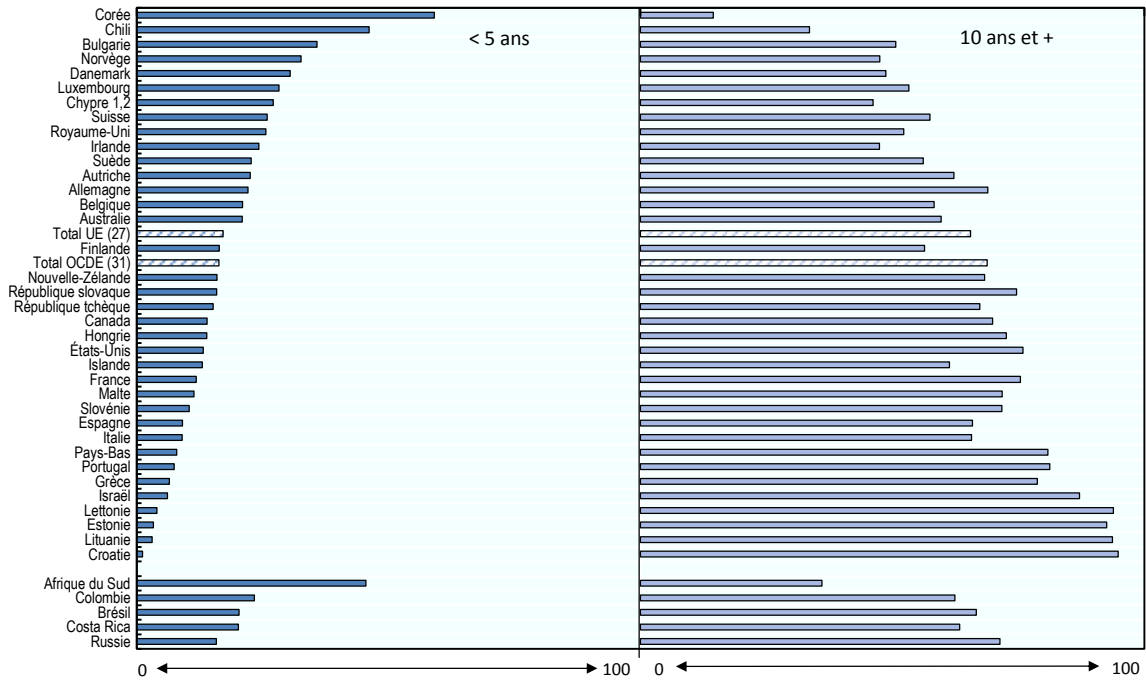
Plus des deux tiers des immigrés dans l'OCDE et l'UE vivent dans leur pays d'accueil depuis au moins 10 ans, tandis que 17 % y sont installés depuis moins de cinq ans. Dans les pays baltes et en Croatie, par exemple, où l'immigration a été façonnée par les modifications de frontières, plus de 90 % des personnes nées à l'étranger sont installées depuis 10 ans ou plus. Dans les pays d'immigration de longue date, qui enregistrent relativement peu d'arrivées récentes, comme les États-Unis, la France et les Pays-Bas, plus des trois quarts des immigrés sont installés. En revanche, dans d'autres pays où la présence d'immigrés est ancienne et importante, comme le Luxembourg, le Royaume-Uni, la Norvège et le Danemark, les immigrés de longue durée ne représentent qu'environ la moitié de la population née à l'étranger. Leur part est même moindre dans les nouveaux pays de destination que sont la Roumanie et le Chili, où plus de la moitié de la population née à l'étranger est établie depuis moins de cinq ans. La part des immigrés récents s'élève à 60 % en Corée. Les pays de l'Europe du Sud qui ont attiré un grand nombre de travailleurs migrants ayant un faible niveau d'éducation avant la crise enregistrent relativement peu de nouvelles arrivées – sans aucun doute en raison de marchés du travail en difficulté.

Plus de la moitié des personnes nées à l'étranger qui sont établies dans l'UE viennent d'autres pays d'Europe – plus de 30 % sont originaires d'autres pays de l'UE et environ 20 % de pays hors UE. Ces proportions ont légèrement diminué par rapport aux années précédentes. La population immigrée en provenance de l'Europe représente plus des deux tiers de la population immigrée dans la moitié des pays européens, et la population immigrée originaire de l'UE (mobilité intra-UE) plus de la moitié de la population immigrée dans un quart des pays européens. Au Luxembourg et en Autriche, et dans la plupart des pays européens dans lesquels la population immigrée a été façonnée par des modifications de frontières, plus de 80 % des immigrés sont nés en Europe (dans l'UE ou hors de l'UE).

La composition de la population immigrée dans les pays ayant récemment accueilli des migrants humanitaires et des travailleurs migrants ayant de faibles niveaux d'éducation est beaucoup moins européenne. Dans la plupart des pays nordiques, par exemple, plus de la moitié de la population immigrée est née en dehors de l'Europe, essentiellement en Asie. Dans un certain nombre de pays européens, sa composition a été façonnée par les liens postcoloniaux et le recrutement de travailleurs dits « invités » après la Seconde Guerre mondiale. Quelque 40 % des immigrés dans l'UE sont nés en Afrique ou en Asie. La Belgique, la France et les Pays-Bas, par exemple, accueillent tous des populations importantes de personnes nées en Afrique, tandis qu'au Royaume-Uni, un immigré sur trois est originaire d'Asie, notamment d'Asie du Sud. Un tiers de la population immigrée en Espagne est née en Amérique latine et un cinquième en Afrique, essentiellement au Maroc. Quant au Portugal, sa plus forte population immigrée – plus de 40 % de ses résidents nés à l'étranger – est née en Afrique et vient principalement de ses anciennes colonies. Ailleurs qu'en Europe, les personnes nées à l'étranger sont essentiellement originaires d'Asie ou de pays d'origine voisins des pays d'accueil. Plus de 50 % de la population immigrée aux États-Unis, par exemple, est née en Amérique latine et dans les Caraïbes. Et au Mexique, au Chili, au Japon et en Corée, plus de 85 % des immigrés viennent de pays voisins. En Australie et au Canada, la moitié d'entre eux environ est née en Asie.

**Graphique 2.13. Durée de séjour des immigrants**

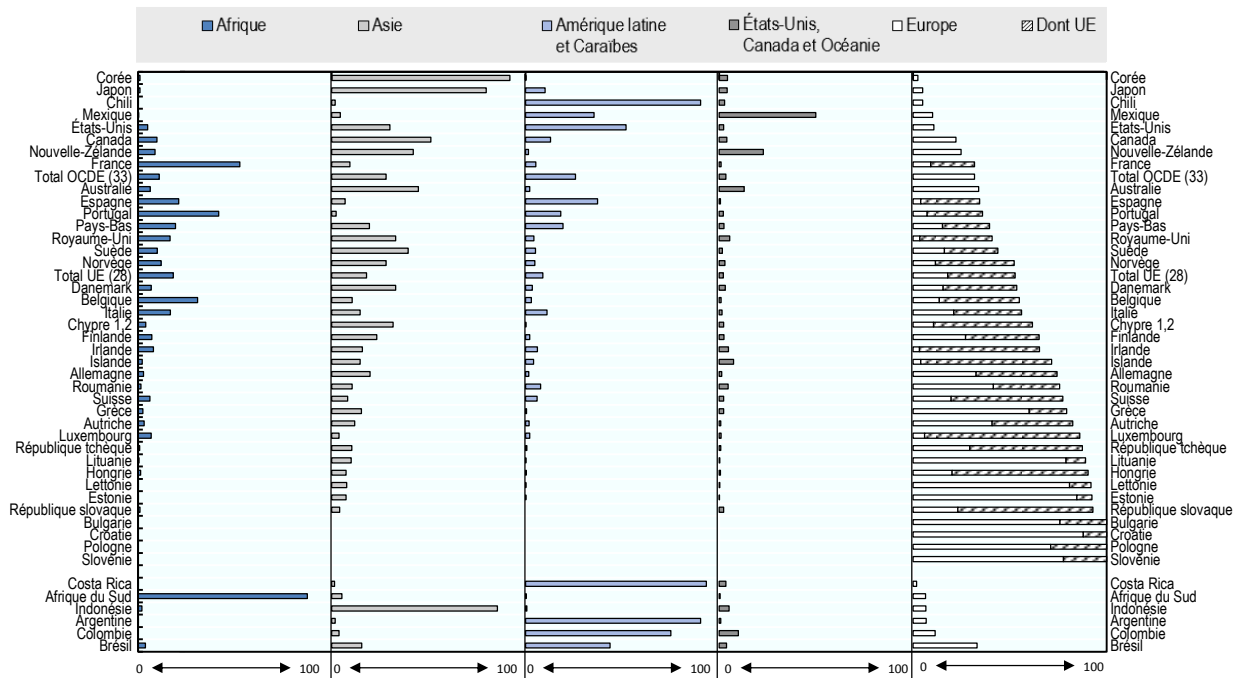
Pourcentages de séjours inférieurs à 5 ans ou supérieurs à 10 ans parmi les 15-64 ans, 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893409>

**Graphique 2.14. Régions de naissance**

Pourcentages de la population, 15-64 ans, 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933893428>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## Notes et sources

### *Notes concernant Chypre*

1. Note de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'Île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
2. Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

### *Note concernant Israël*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

### *Notes des graphiques et tableaux*

La Lituanie n'était pas membre de l'OCDE au moment de la préparation de cette publication. Par conséquent, la Lituanie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à devenir un pays membre. Les instruments d'adhésion à la Convention de l'OCDE n'étant pas encore déposés par la Colombie au moment de la préparation de cette publication, la Colombie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

La Corée, le Japon et l'Arabie saoudite déterminent le statut d'immigré sur la base de la nationalité, et non sur la base du pays de naissance.

La Nouvelle-Zélande détermine si un ménage est immigré en fonction du pays de naissance du principal responsable du ménage uniquement.

Graphique 2.3 : Les régions en gras font référence aux régions capitales.

Graphique 2.8 : Le pays de naissance des enfants n'étant pas disponible en Israël, tous les jeunes enfants du ménage sont considérés comme nés dans le pays.

Graphique 2.13 : La Corée inclut dans sa population immigrée tous les étrangers et les immigrés naturalisés au cours des 5 dernières années. Les proportions indiquées concernent la population des 15-59 ans.

Graphique 2.14 : Au Mexique, les immigrés nés au Canada sont inclus dans la région d'origine « Amérique latine et Caraïbes » parce qu'ils sont classifiés au niveau national comme originaires d'« Autres pays d'Amérique ». En Finlande et en Suède, les immigrés nés en Afrique du Nord sont inclus dans la région d'origine « Asie » parce qu'ils sont classifiés au niveau national comme originaires du « Proche et Moyen-Orient ».

Les moyennes tiennent compte des taux qui ne peuvent pas être publiés individuellement en raison de la taille trop petite des échantillons. Pour des données plus détaillées, se reporter à l'Annexe A.

Tableau 2.2. Sources par indicateur

	2.1 Taille de la population immigrée	2.2 Répartition régionale	2.3 Âge	2.4 Fécondité et endogamie des couples	2.5 Ménages immigrés	2.6 Composition des ménages	2.7 Entrées d'immigrés par catégorie	2.8 Durée du séjour et régions d'origine
<b>OCDE/UE</b>								
Allemagne	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	Mikrozensus 2016 (F2.5)	Mikrozensus 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	Mikrozensus 2016
Australie	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	Recensement 2016 (F2.5)	Recensement 2016	Recensement 2016	Recensement 2016	IMD 2005-2016	Recensement 2016
Autriche	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Belgique	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Bulgarie	Eurostat 2017	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Canada	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	Recensement 2016 (F2.5)	Recensement 2016	Recensement 2016	Recensement 2016	IMD 2005-2016	Recensement 2016
Chili	IMO 2018: données 2007 & 2015	..	CASEN 2015	..	CASEN 2015	CASEN 2015	..	CASEN 2015
Chypre <sup>1,2</sup>	Eurostat 2009 & 2017	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Corée	IMO 2018: données 2007 & 2016	..	Recensement 2015 (F2.5)	..	Recensement 2015 (F2.8 uniquement)	..	IMD 2005-2016	SILCLF 2017
Croatie	Eurostat 2017	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Danemark	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	..	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Espagne	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2006-2016	UE-EFT 2015-16

	2.1 Taille de la population immigrée	2.2 Répartition régionale	2.3 Âge	2.4 Fécondité et endogamie des couples	2.5 Ménages immigrés	2.6 Composition des ménages	2.7 Entrées d'immigrés par catégorie	2.8 Durée du séjour et régions d'origine
Estonie	IMO 2018: données 2007 & 2017	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
États-Unis	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	CPS 2016-17, ACS 2016 (F2.6)	ACS 2016 (F2.8)	ACS 2016	ACS 2016	IMD 2005-2016	CPS 2016-17
Finlande	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	..	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
France	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Grèce	IMO 2018: données 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Hongrie	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Irlande	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Islande	IMO 2018: données 2007 & 2017	..	..	..	EU-SILC 2015	EU-SILC 2015	..	UE-EFT 2015-16
Israël	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	..	EFT 2011	IHS 2015	IHS 2015	IMD 2014-2016	EFT 2016
Italie	IMO 2018: données 2009 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Japon	IMO 2018: données 2007 & 2017	..	Recensement 2015 (F2.5)	..	..	..	IMD 2005-2016	..
Lettonie	IMO 2018: données 2007 & 2016	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Lituanie	Eurostat 2007 & 2017	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16

	2.1 Taille de la population immigrée	2.2 Répartition régionale	2.3 Âge	2.4 Fécondité et endogamie des couples	2.5 Ménages immigrés	2.6 Composition des ménages	2.7 Entrées d'immigrés par catégorie	2.8 Durée du séjour et régions d'origine
Luxembourg	IMO 2018: données 2007 & 2017	..	..	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2012-2016	UE-EFT 2015-16
Malte	Eurostat 2009 & 2017	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Mexique	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	ENOE 2016; ENOE 2017 Q3 (F2.3)	..	ENOE 2017 Q3	ENOE 2017 Q3	IMD 2005-2016	ENOE 2016
Norvège	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	..	UE-EFT MAH 2014 (F2.7)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Nouvelle-Zélande	IMO 2018: données 2007 & 2016	..	..	EFT Q2-Q4/2016-Q1/2017 (F2.8)	HES 2015/16	..	IMD 2005-2016	EFT 2017
Pays-Bas	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Pologne	Eurostat 2008 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Portugal	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
République slovaque	IMO 2018: données 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
République tchèque	IMO 2018: données 2007 & 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Roumanie	Eurostat 2017	..	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16
Royaume-Uni	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Slovénie	Eurostat 2009, IMO 2018: données 2016	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	UE-EFT 2015-16	UE-EFT MAH 2014 (F2.7); UE-EFT 2016 (F2.8)	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	..	UE-EFT 2015-16

	2.1 Taille de la population immigrée	2.2 Répartition régionale	2.3 Âge	2.4 Fécondité et endogamie des couples	2.5 Ménages immigrés	2.6 Composition des ménages	2.7 Entrées d'immigrés par catégorie	2.8 Durée du séjour et régions d'origine
Suède	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	..	..	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Suisse	IMO 2018: données 2007 & 2017	Base de données de l'OCDE sur l'intégration des immigrés au niveau régional, 2005 & 2014-15	..	..	EU-SILC 2016	EU-SILC 2016	IMD 2005-2016	UE-EFT 2015-16
Turquie	IMO 2018: données 2016	..	..	..	..	..	..	..
<b>Pays partenaires/du G20</b>								
Afrique du Sud	Recensement IPUMS 2011	..	Recensement IPUMS 2011	..	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	..	Recensement IPUMS 2011
Arabie saoudite	Population Characteristics Survey 2017	..	..	..	..	..	..	..
Argentine	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010 (F2.14)
Brésil	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010
Colombie	Recensement IPUMS 2005	..	Recensement IPUMS 2005	..	Recensement IPUMS 2005	Recensement IPUMS 2005	..	Recensement IPUMS 2005
Costa Rica	Recensement IPUMS 2011	..	Recensement IPUMS 2011	..	Recensement IPUMS 2011	Recensement IPUMS 2011	..	Recensement IPUMS 2011
Indonésie	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010	Recensement IPUMS 2010	..	Recensement IPUMS 2010 (F2.14)
Russie	IMO 2018: données 2007 & 2017	..	Recensement 2010	..	..	..	..	Recensement 2010 (F2.13)

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933893466>